Stéphane Chèvrier

*Regard sociologique*

MANA
MANUFACTURE ANTHROPOLOGIQUE

# Précarité énergétique des ménages dans l'Ouest

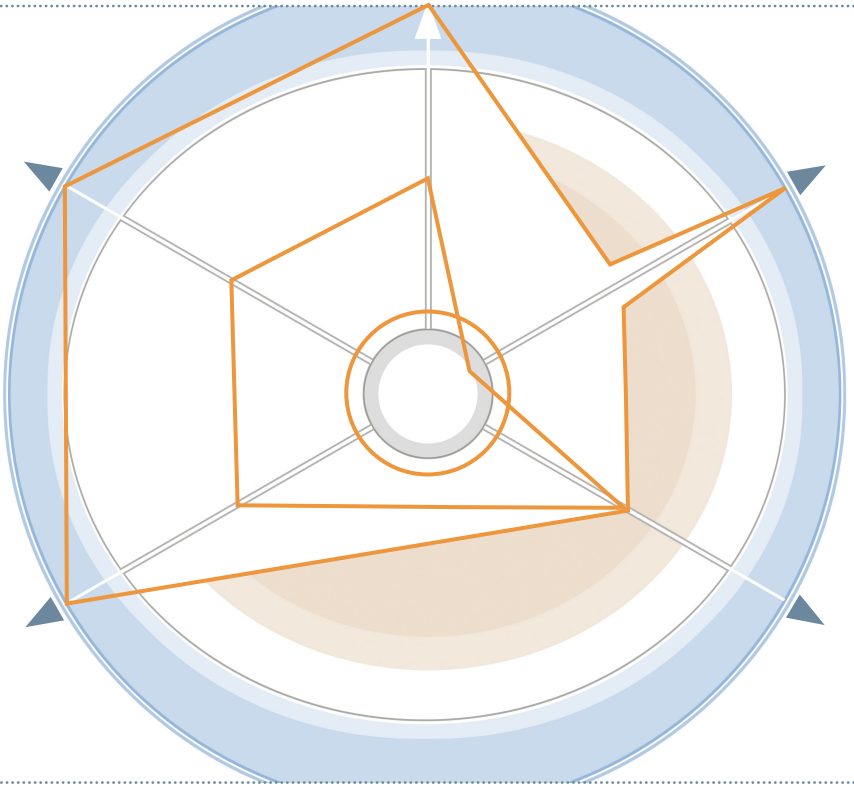

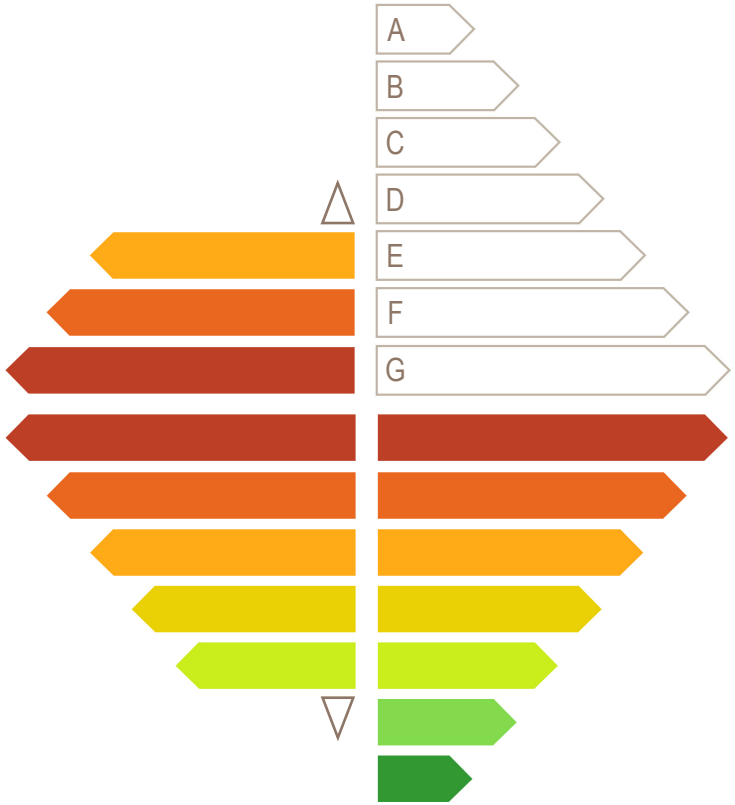


© MANA Février 2009

MANA

14, rue René Godest
35400 Saint-Malo
02.23.18.30.23 • ici.mana@orange.fr
www.manafactory.fr

# 1 Introduction

## Précarité énergétique des ménages dans l'Ouest. Regard sociologique.

Cette typologie des habitants en situation de précarité énergétique a été construite sur la base d'entretiens collectifs et individuels réalisés auprès des professionnels des PACT de Bretagne et des Pays de la Loire. Trois rencontres ont été organisées à Nantes et Rennes en octobre 2008. Ces rencontres ont été suivies d'une restitution, auprès de ces  mêmes professionnels, dont le but était de discuter et valider la typologie. Quatre entretiens individuels complémentaires ont été réalisés afin de finaliser cette première version de la typologie.


2 Les Outils 4

3 Les Portraits 8

4 Conclusion 22

# 2 Les OUTILS

**Pour construire cette typologie, nous avons élaboré deux outils qui permettent d'identifier les éléments structurants, les variables significatives de chaque profil de la typologie. En effet, une typologie n'a d'intérêt que si les professionnels sont en mesure d'en comprendre le mode de fabrication. C'est en maîtrisant les indicateurs objectifs qui en constituent la structure qu'ils pourront pleinement s'approprier les différents portraits et en composer de nouveaux.**

## a Etiquettes

Pour habiter l'habitant dispose de différentes ressources qui sont autant de « sources d'énergie ». Nous avons identifié quatre ressources principales mobilisées dans l'acte d'habiter. L'habitant dispose d'un logement qui constitue en soit une **ressource technique**. La qualité de cette ressource peut être très variable. L'étiquette énergétique du Diagnostic de Performance Energétique (DPE) permet d'apprécier la qualité de ce logement d'un point de vue thermique. L'habitant dispose de **ressources économiques** et financières pour pourvoir au bon fonctionnement de son logement. Ces ressources peuvent prendre la forme d'un revenu régulier ou d'un capital. L'habitant est un être incarné, il mobilise son corps pour habiter l'espace. L'affaiblissement des **ressources physiques**, la maladie, le handicap impose des transformations de l'habitat et des manières d'habiter. L'habitant dispose de **ressources humaines**. Son entourage, ses proches, conjoints, enfants, parents, voisins participent à la production de l'habiter.

Par analogie avec les produits manufacturés, une étiquette énergétique peut être appliquée à ces différentes ressources. Un habitant disposant de revenus réguliers ou d'un capital important, de tous ces moyens physiques et de nombreux amis et proches bénéficient d'importantes ressources économiques, physiques et humaines. Pour échapper à la précarité énergétique, il faut parvenir à un certain équilibre entre ces différentes ressources. La faiblesse de l'une peut-être compensée par l'importance de l'autre. Mais il suffit d'un accident (perte de revenu, handicap, séparation…) pour que les équilibres les plus fragiles soient remis en question.

**Ce premier outil n'est pas suffisant pour construire une typologie. Nous avons construit un deuxième outil pour identifier les fondements, les ressorts anthropologiques sur lesquels reposent certains profils de cette typologie.**

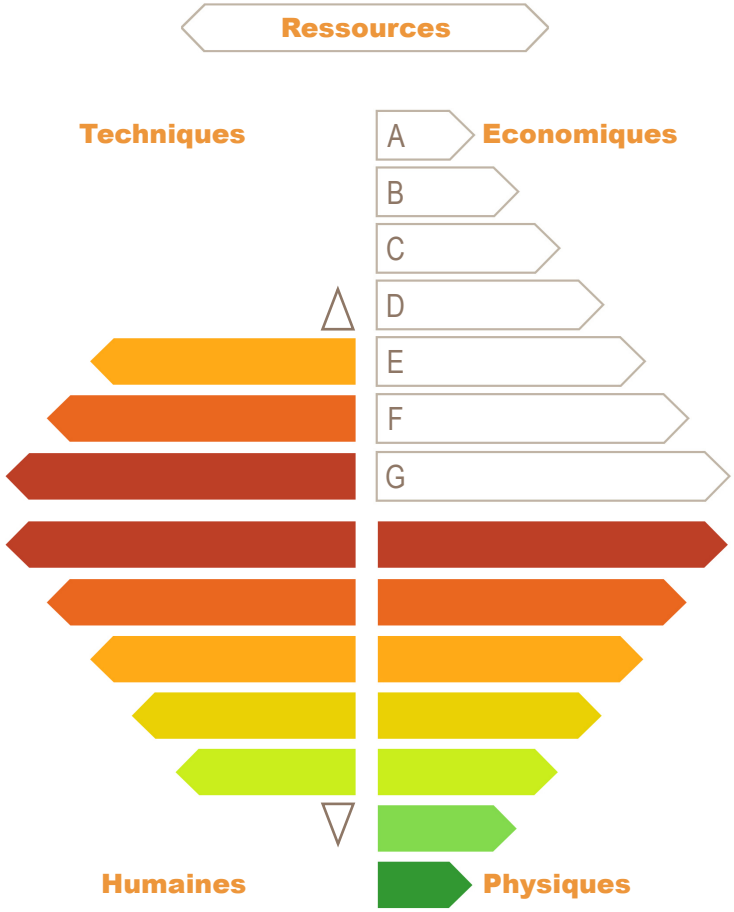

# b Etoile à 5 branches

**De l'analyse de ces entretiens, nous avons dégagé 5 éléments structurants qui dessinent une étoile à 5 branches ou rayons.**
Au centre de cette étoile figure l'habitant. Mais une ou plusieurs compétences sociologiques ou cognitives de l'habitant peuvent être affectées. Chaque rayon est une échelle de mesure graduée. En effet, ces compétences peuvent être plus ou moins affectées.

Pour mesurer le degré d'affectation de ces compétences, il faut pouvoir construire une **grille d'indicateurs** intelligibles par les professionnels du PACT. Nous nous sommes appuyés sur l'observation et l'analyse des professionnels du PACT pour construire ces indicateurs. Ces indicateurs peuvent être très subjectifs. En effet, comme nous le verrons, c'est parfois en mobilisant leur propre corps que ces professionnels parviennent à qualifier la situation. Le corps qui éprouve son environnement est un instrument de mesure, un capteur qui permet d'apprécier subjectivement la situation.

## 1 Attachement compulsif aux lieux et aux objets

Habiter, c'est déposer une somme d'habitudes dans un espace, dans un territoire, dans un lieu qui devient ainsi familier. Habiter, c'est faire de cet espace, de ce territoire ou de ce lieu son habitat. Les termes habit, habitat, habitacle, **habitude** ont la même étymologie. Ainsi, nous habitons une maison comme nous habitons un territoire. L'habitat, au sens de logement, est le lieu par excellence de l'habiter. Espace privé, il est le lieu où nous déposons nos habitudes à force de pratiques ordinaires. Ce monde d'habitudes stabilisées crée un sentiment profond de sécurité. Cet environnement naturel ou matériel constitue un support de l'identité. Les objets familiers sont des prothèses ou des garde-fous identitaires. Les personnes et les lieux familiers sont des repères qui dessinent la géographie de notre monde.

Si cet environnement nous apporte une sécurité ontologique nous cherchons sans cesse à le dépasser pour ne pas étouffer sous le poids des habitudes et des routines. Nous créons de la surprise, de l'inattendu, de la rupture pour rompre avec le quotidien, pour échapper à l'ici et maintenant, pour prendre nos distances avec cet environnement trop familier. Notre quotidien se construit dans ce jeu d'équilibre entre stabilité et rupture. Nous n'avons pas tous la même définition de ce qu'est le juste équilibre. Les uns seront jugés casaniers ou enfermés parce que trop centrés sur leur habitat quand d'autres seront définis comme nomades ou instables parce qu'insensibles à l'appel du confort domestique.

Mais, ce jeu qui consiste à créer de la rupture dans un monde d'habitudes peut se gripper. On cherche alors à figer son environnement pour le conserver à l'identique. **On s'attache, au sens fort du terme, aux lieux, aux objets et aux personnes**. On ne parvient plus nécessairement à prendre de la distance avec son environnement. On colle alors véritablement à cet environnement pour se confondre avec lui. L'habitant ne parvient plus à construire une frontière entre lui et son environnement. Tout changement est alors vécu de manière angoissante, tout déménagement est un déracinement ou une amputation de soi.

Les situations décrites par les professionnels du PACT laissent apparaître de tels comportements. Certaines personnes manifestent un très fort attachement au lieu qui rend difficile tout déménagement même temporaire. On observe souvent un attachement compulsif aux objets. Le logement est envahi d'objets hétéroclites qui colonisent progressivement les lieux. L'habitant ne parvient plus à se défaire, à se séparer des choses. Il ne gère plus les entrées et les sorties, il stocke, engrange, emmagasine… Cet attachement n'est pas toujours synonyme de désordre, il peut s'accompagner d'une volonté de classement et de mise en ordre. L'habitant détourne les objets de leur usage, il construit d'étranges collections. Ce rapport particulier à l'environnement pose d'évidentes difficultés en cas de relogement temporaire ou en cas de travaux qui nécessitent une intervention extérieure. L'intervention d'un tiers extérieur est par définition menaçante dans la mesure où il ne fait pas partie du monde d'habitudes. Toute introduction dans le domicile est perçue comme une intrusion.

**Indicateurs**

**Niveau 1**: Attachement au logement ou à la commune, angoisse, stress en cas de déménagement même temporaire, peur de l'inconnu, l'extérieur est jugé dangereux.
**Niveau 2**: Attachement compulsif aux objets, pratique de stockage et de classement des objets.

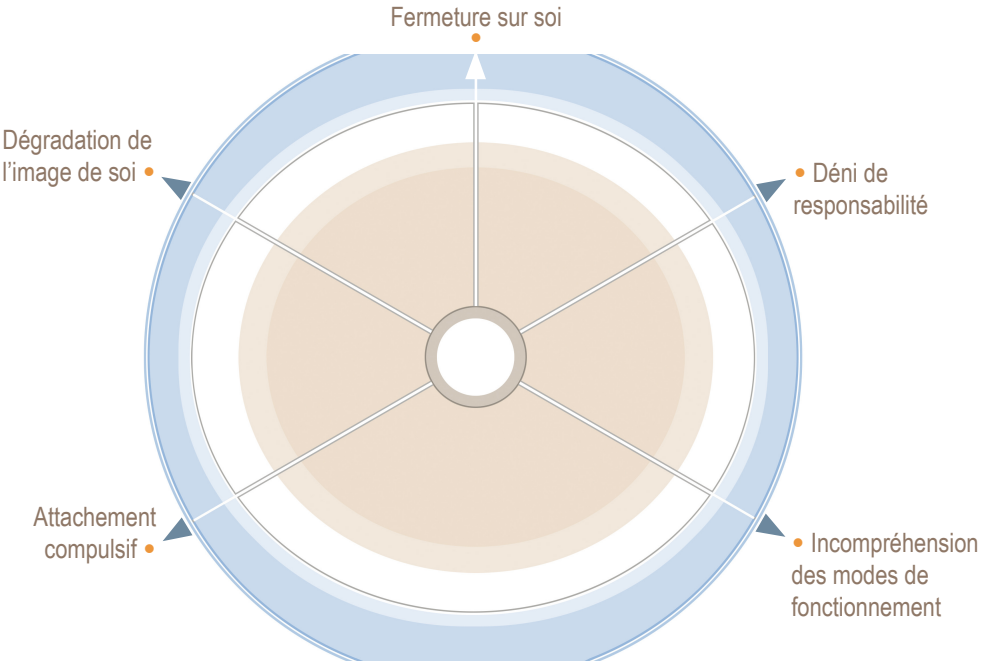

# 2 Les OUTILS

## b Etoile à 5 branches (suite)

### 2 Incompréhension des modes de fonctionnement

L'habitant ne parvient pas toujours à lire, à décoder et à comprendre son environnement technique. Le mode d'emploi des objets, des équipements et des dispositifs techniques qui lui permet de médiatiser son rapport à l'environnement semble parfois lui échapper. Ses usages semblent alors dictés par une forme d'incohérence. Ils sont jugés bien peu raisonnables par les professionnels qui maîtrisent les modes d'emploi du logement. L'habitant ne perçoit pas toujours les causalités d'un usage peu approprié (développement de moisissures par exemple dû à un défaut de ventilation). Ces usages peu « raisonnables » peuvent être source de précarité, d'endettement et d'inconfort. Ces difficultés à lire son environnement sont de nature cognitive, elles peuvent être comblées, dans un certain nombre de cas, par un apprentissage et des conseils en matière d'usage.

Ces difficultés cognitives semblent plus marquées chez le maître d'ouvrage. Celui-ci ne dispose pas toujours des **ressources cognitives** pour s'engager dans l'action (identification d'un problème, représentation technique de la maison, identification des acteurs du bâtiment, montage d'un plan de financement…) et conduire un projet qui permettra de modifier le programme de son logement. Cette difficulté peut conduire à une forme d'inaction. Face à un monde qu'il ne comprend pas, le maître d'ouvrage se réfugie dans l'inaction. Dans un certain nombre de cas, cette situation peut être comblée par un accompagnement ou une assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Indicateurs

Niveau 1: Mauvaise utilisation des équipements - chauffage, programmation, ventilation, cuisson…

Niveau 2: Non-compréhension des démarches, des procédures, des étapes de la maîtrise d'ouvrage. Difficulté à prendre une décision.

### 3 Dégradation de l'image de soi

Le logement n'est pas simplement un monde d'habitudes, il est aussi le **lieu de la mise en scène de soi**. Il est par définition le chez-soi qui permet de donner à voir à travers l'aménagement, l'agencement, la décoration intérieure de son logement quelque chose de soi. Ouvrir sa porte, c'est s'exposer au regard et au jugement de l'autre. Le désordre domestique participe à la construction du stigmate. Faire le ménage, c'est mettre de l'ordre, contenir le désordre, construire de **la frontière entre le propre et le sale**. Faire le ménage, c'est rappeler sa condition d'homme par opposition au monde animal et végétal. Le paillasson, au seuil du logement, exprime symboliquement cette recherche d'une frontière entre un dedans et un dehors. Il faut se défaire des traces et des souillures du dehors pour pénétrer dans un dedans, espace privé, espace de l'intimité. L'entretien de la pelouse et des jardins n'est pas autre chose qu'une forme de ménage, ménage extérieur, ménage du dehors. On tond la pelouse comme on passe l'aspirateur sur le tapis. Les mêmes processus anthropologiques sont à l'œuvre dans ces actes de construction et de reconstruction du monde. Le maintien de cette frontière est une conquête de tous les jours qui suppose un investissement régulier.

Cet acte fondateur du logis qui consiste à mettre de la distance, à établir de la frontière entre le dedans et le dehors, entre le monde des hommes et le monde des animaux semble parfois altéré. Par ses travaux domestiques de mise en ordre, de reconstruction de la frontière entre le propre et le sale, l'habitant construit son chez-soi et gère dans le même temps son image. Certains habitants, conscients du désordre, de l'état d'insalubrité ou de mal propreté de leur logement, refusent d'ouvrir leur porte. Ils conservent dans le secret de leur intérieur un désordre qu'ils savent préjudiciable à leur image. En refusant l'accès de leur domicile, ils gèrent leur image car ils savent pouvoir perdre la face. À travers ce refus, ils manifestent une estime de soi qu'ils savent menacée par le regard extérieur. D'autres ne semblent plus en mesure de gérer leur image ou d'apprécier l'impact de leur chez-soi sur la définition qu'ils donnent d'eux-mêmes.

Indicateurs

Niveau 1: Logement triste, sombre, absence d'objets de décoration, absence de couleurs vives, absence de fleurissement de la maison, tapisseries et peintures défraîchies, mobilier et objets cassés.

Niveau 2: Absence de tri des vêtements (propres et sales), encombrement d'objets, chaises encombrées, vaisselles sales. Propreté du logement: déjections et odeurs d'animaux, odeurs de sueur et d'urine, présence et odeurs de moisissures (champignons), mauvaise gestion des déchets, fermentation, pas d'entretien du jardin. Aspect physique de la personne, aspect des vêtements, postures et attitudes corporelles.

### 4 Fermeture sur soi

La construction du chez-soi et la maîtrise de son image posent la question du rapport à l'autre. L'habitant établit des frontières pour marquer la limite entre le dedans et le dehors. Il contrôle, il filtre, il régule les entrées dans son intérieur. Dans cet intérieur, il hiérarchise l'espace, il établit de nouvelles frontières pour créer plus d'intimité. Le franchissement de ces différentes frontières ou de ces seuils témoigne du degré d'altérité de l'étranger.

L'habitant peut gérer différemment ces postes frontières. Certains habitants cherchent à effacer la frontière pour faire de leur maison une auberge espagnole ou un moulin ouvert

aux quatre vents. Ils colonisent par effet centrifuge les espaces proches de leur logement au risque de se heurter à leurs voisins soucieux de maintenir une certaine distance (chacun chez-soi). D'autres tentent, au contraire, de contrôler, de réduire, de durcir, les points de passage qui mènent à leur intérieur. Leur logement prend alors la forme d'un **blockhaus**. **L'habitant se replie, se contracte sur son espace domestique**. Il ferme portes et fenêtres pour faire de son habitat une place forte à l'abri des regards. Les conditions de l'hospitalité ne sont plus parfois réunies pour permettre l'accueil de l'étranger. Ces voisins ne sont que des riverains avec lesquels l'habitant n'entretient aucune relation. Cet enfermement matérialisé par la clôture des volets n'est pas sans conséquences sur les conditions de salubrité du logement.

**Indicateurs**

**Niveau 1**: Fermeture de la maison, volets fermés, maison pas aérée, allumer la lumière en plein jour, la maison n'a pas l'air habité, blockhaus, condensation, sentiment de suffocation, buée sur les lunettes, habitant qualifié d'ermite, de sauvage.

**Niveau 2**: Ouvrir ou non sa porte à l'étranger, permettre ou non l'accès aux différentes pièces, ne pas être accueillant, être fermé, ne pas inviter à s'asseoir. Tenue vestimentaire et posture corporelle pour accueillir l'étranger.

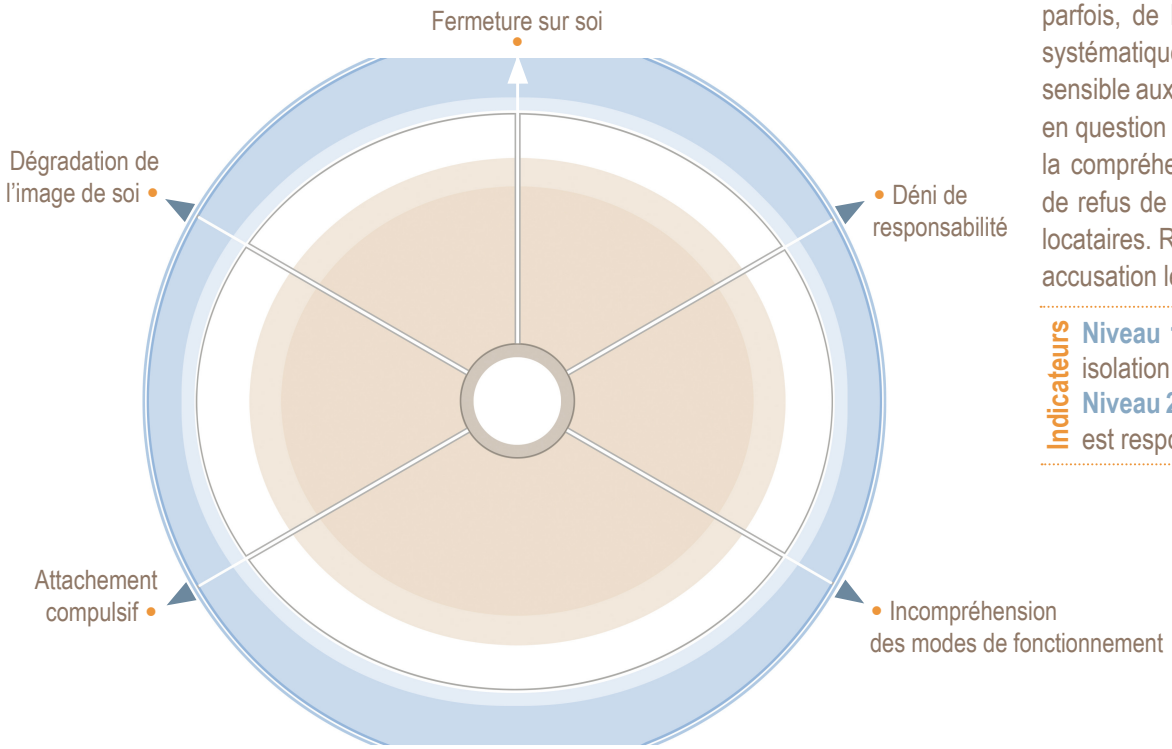


## 5 Déni de responsabilité

Un logement est un dispositif socio-technique. Le maître d'œuvre pense et inscrit l'utilisateur du logement dans le programme de fonctionnement du dispositif socio-technique. Il distribue les rôles entre utilisateurs et équipements techniques pour co-produire le confort domestique. Si la chaudière assure le chauffage du logement, à l'utilisateur revient la charge de veiller à son entretien régulier, de régler les robinets thermostatiques et de purger les radiateurs, de régler le programmateur… Le travail est ainsi distribué entre les hommes et les machines.

En cas de panne ou de dysfonctionnement (apparition de moisissures, présence d'humidité, consommations jugées excessives…) se pose la question de la responsabilité. Qui, de l'homme ou de la machine, a fait preuve de défaillance. L'utilisateur s'est-il montré « raisonnable », s'est-il conformé aux attentes, aux recommandations, aux prescriptions du maître d'œuvre ou de l'ingénieur qui a conçu le dispositif socio-technique ? La négligence, l'incompétence ou le braconnage techniques de l'utilisateur sont-ils à l'origine de la panne ou de la défaillance ? C'est la responsabilité de l'homme ou de la machine qui est ainsi engagée. Qui est responsable ?

La responsabilité est très souvent partagée, mais les professionnels du PACT observent parfois, de la part de certains utilisateurs, un déni de responsabilité. La faute est alors systématiquement rejetée sur la machine L'utilisateur du logement se montre alors peu sensible aux conseils qui peuvent lui être donnés. L'utilisation ou l'usage ne saurait être remis en question si la faute revient au système technique défaillant. Les compétences cognitives, la compréhension du mode d'emploi de la machine, ne sont pas ici en cause, c'est bien de refus de la responsabilité qu'il s'agit. Cette attitude s'observe particulièrement chez les locataires. Rejeter la faute sur le système technique, c'est d'une certaine manière mettre en accusation le propriétaire bailleur et justifier le non-paiement du loyer.

**Indicateurs**

**Niveau 1**: Remise en question de la technique (chauffage central, système électrique, isolation…), système de chauffage de substitution (poêle à pétrole).

**Niveau 2**: Logique de victimisation (« on loue un logement insalubre et indécent »), l'autre est responsable, menaces, conflits, impayés, dettes, expulsions, refus des conseils.

# 3 Les PORTRAITS

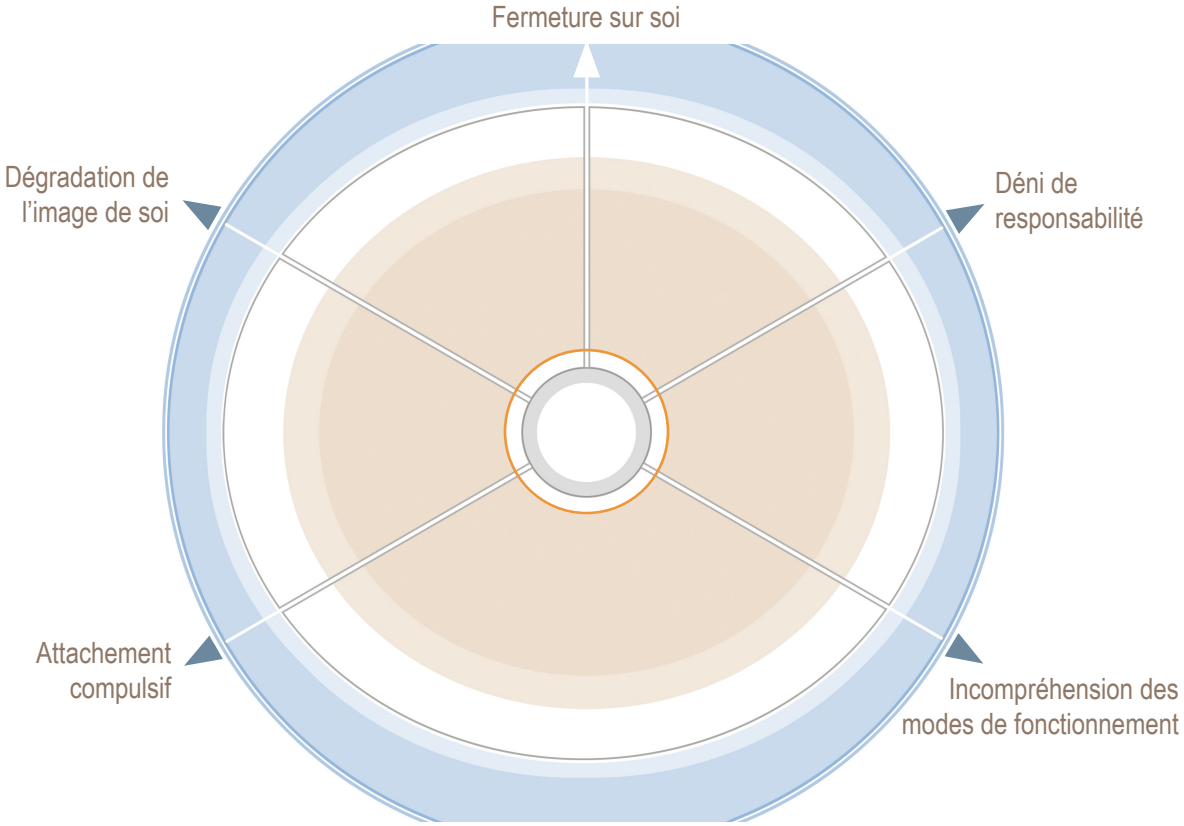


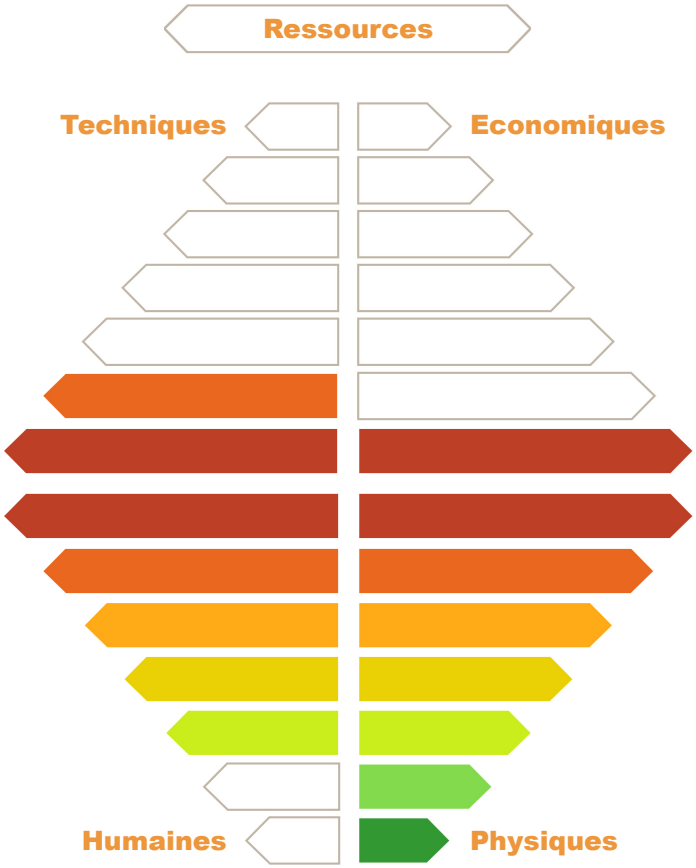


> Homme ou femme.
> Jeune.
> Personne seule (ou en couple).

> Pas de handicap.
> Revenus modestes (étudiant, temps partiel, intérim..).
> Milieu urbain ou rural.

> Locataire.
> Logement ancien.

# 3 Les PORTRAITS

**En analysant le discours des professionnels du PACT, nous avons identifié 7 portraits.**

Pour saisir la précarité énergétique, il convient de replacer l'habitant dans une chronologie, dans une biographie et dans une trajectoire résidentielle. En effet, les différentes étapes de la vie, périodes de transition dans la biographie de la personne, peuvent être des périodes de rupture qui menacent les fragiles équilibres. Ces périodes sont généralement marquées par l'affaiblissement des ressources.
Mais pour saisir la diversité des profils d'habitants en situation de précarité énergétique, il convient de s'intéresser plus avant à la personne même.

## PORTRAIT 1

**Les différentes étapes de la vie peuvent constituer des périodes de rupture qui placent les personnes en situation de précarité énergétique.**

Ce premier portrait introduit une série de quatre profils marqués par une rupture biographique ou une transformation de leur trajectoire résidentielle.
Ces personnes, comme en témoignent les étoiles à cinq banches, ne présentent pas de « troubles » dans leur rapport à l'habiter. Pour les plus jeunes le départ du foyer parental, l'accès à l'**autonomie résidentielle** peut constituer une période de transition synonyme d'épreuve et de précarité énergétique. Ces personnes qui ne peuvent présenter de solides garanties financières sont à la merci de bailleurs peu scrupuleux. Étudiants, jeunes salariés ou chercheurs d'emploi, ils se satisfont d'un logement qu'ils quitteront rapidement.
Les salariés qui réalisent une mission ponctuelle qui les oblige à s'expatrier connaissent une situation assez semblable. Le caractère éphémère de leur mission les oblige à accepter des logements dégradés voire insalubres pour quelques mois.

**Besoins pour réduire leur précarité énergétique**

> Accès et maintien dans un logement décent - logement locatif - notamment pour des jeunes et travailleurs précaires.

> Garanties financières, compte tenu des revenus modestes et précaires du ménage.

> Accompagnement : information sur les dispositifs «logements».

# 3 Les PORTRAITS

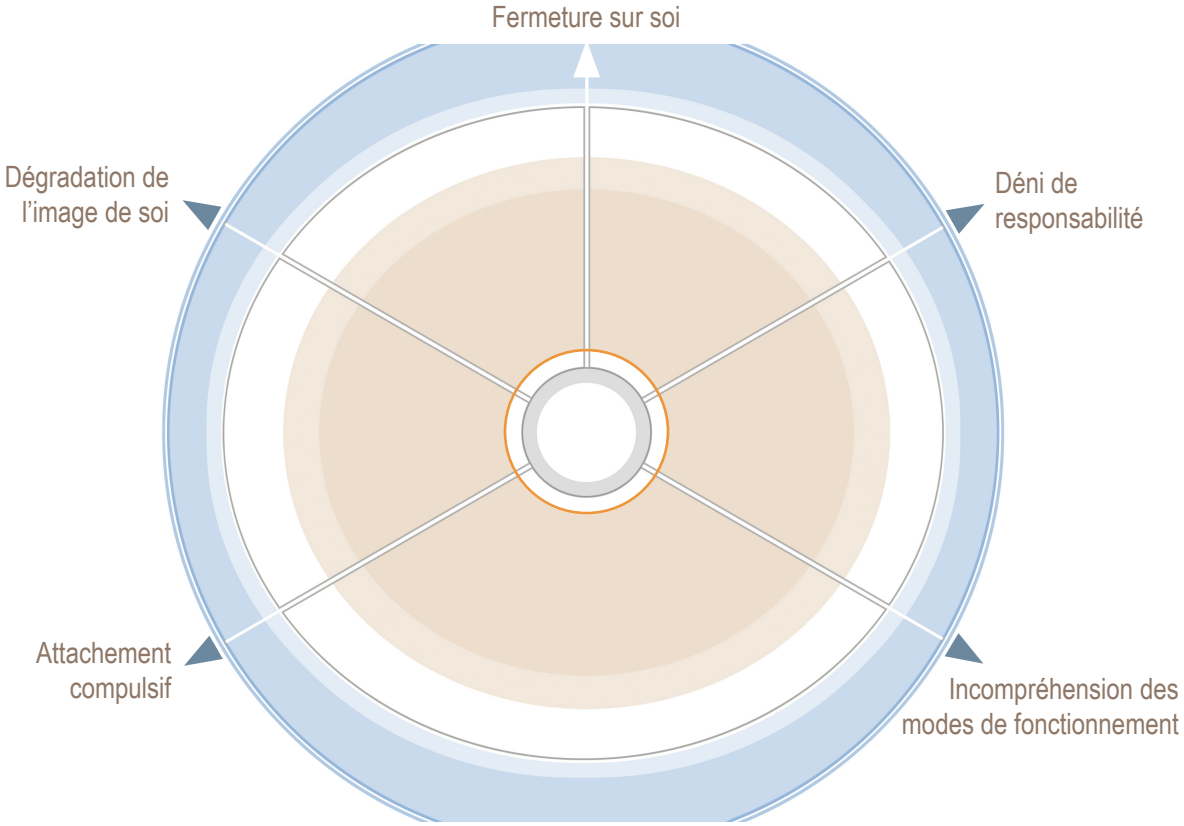


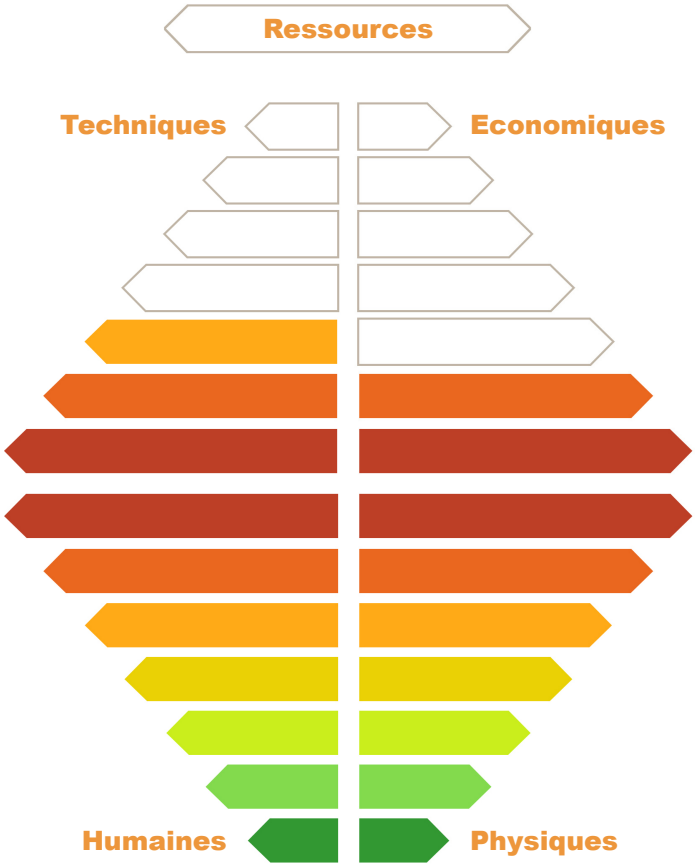


> Homme et femme.
> Personnes jeunes.
> Couple avec enfants.

> Pas de handicap.
> Revenus modestes (temps partiel, intérim..) - dettes (emprunts immobiliers).
> Milieu rural ou urbain.

> Propriétaires (accession à la propriété).
> Logement ancien (MI absence de confort • auto-construction).

# PORTRAIT 2

**De nombreux jeunes couples avec enfants font l'acquisition d'un logement existant dont ils envisagent la rénovation progressive. Ce logement est très souvent une maison individuelle en milieu urbain ou rural. Elle constitue la matérialisation d'un rêve: devenir propriétaire.**

Ces jeunes ménages sont très attentifs au charme de la maison, aux espaces intérieurs et extérieurs où ils pourront inventer une vie de famille. Ils sont moins soucieux de la vétusté du bâti et des équipements. Ces ménages qui ont très souvent recours à l'**auto-construction** sous-estiment bien souvent l'ampleur des travaux et le dévouement de leurs proches. Le recours à l'auto-construction souligne cependant la présence de ressources humaines. Ce logement a souvent été acquis en contractant des **emprunts immobiliers** aux limites des capacités d'endettement du ménage. Mais il suffit que ces ménages au **travail précaire** (temps partiels, intérim, CDD…) et aux revenus modestes soient confrontés à l'épreuve du chômage ou à une diminution d'activité pour que les fragiles équilibres budgétaires soient rompus. Les travaux d'amélioration de l'habitat sont alors arrêtés ou reportés. Le logement a parfois des allures de chantier inachevé. Le ménage est contraint de vivre dans une maison sans confort. La chambre des enfants fait parfois figure de sanctuaire préservé. Seule pièce rénovée et/ou chauffée, elle témoigne de l'importance accordée aux enfants.

## *M. et Mme Maggie*

*M. et Mme Maggie habitent, en Ille et Vilaine, en milieu rural, dans une longère de 150 m2 dont ils sont propriétaires. Ils ont 3 enfants. La maison ressemble à un chantier. Sur les 150 m2, 80m2 sont habitables. La chambre parentale, l'installation électrique, l'isolation des murs et des planchers… ne sont pas achevés. Sous les rampants, l'épaisseur d'isolant n'est que de 10 cm. La cuisine fermée n'a pas de ventilation… Seule la chambre des enfants est terminée, mais le plancher haut du cellier sur lequel elle se trouve n'est pas isolé. La famille Maggie souffre du froid et éprouve des difficultés à remplir sa cuve de fioul. Une partie des travaux a été réalisée par M. Maggie, mais il connaît aujourd'hui quelques problèmes physiques qui ont freiné la rénovation du logement. La maison est sombre et quelque peu encombrée, mais ne suscite aucun sentiment d'enfermement. M. et Mme Maggie sont accueillants et de «bonne volonté».*

### Besoins pour réduire leur précarité énergétique

> Appuis financiers aux personnes propriétaire d'un logement ancien vivant seules, en accession récente, pour :

- qu'elles puissent rester et habiter dans un logement décent, alors même qu'elles sont en limite d'endettement.
- qu'elles puissent réaliser les travaux de mise aux normes nécessaires (ex. chaudière, isolation, etc.) et limiter les charges du logement.

> Anticipation des difficultés financières : pour minimiser le coût global d'occupation du logement et le risque de surendettement.

# 3 Les PORTRAITS

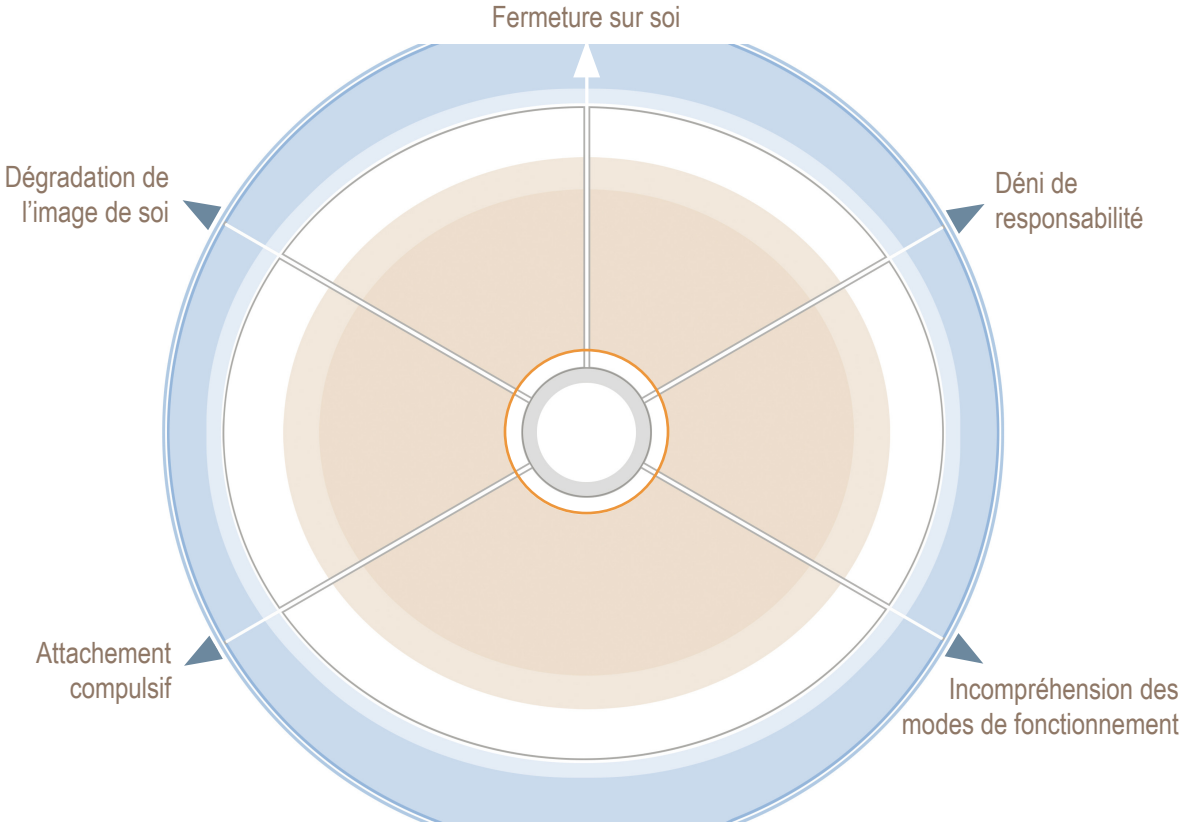


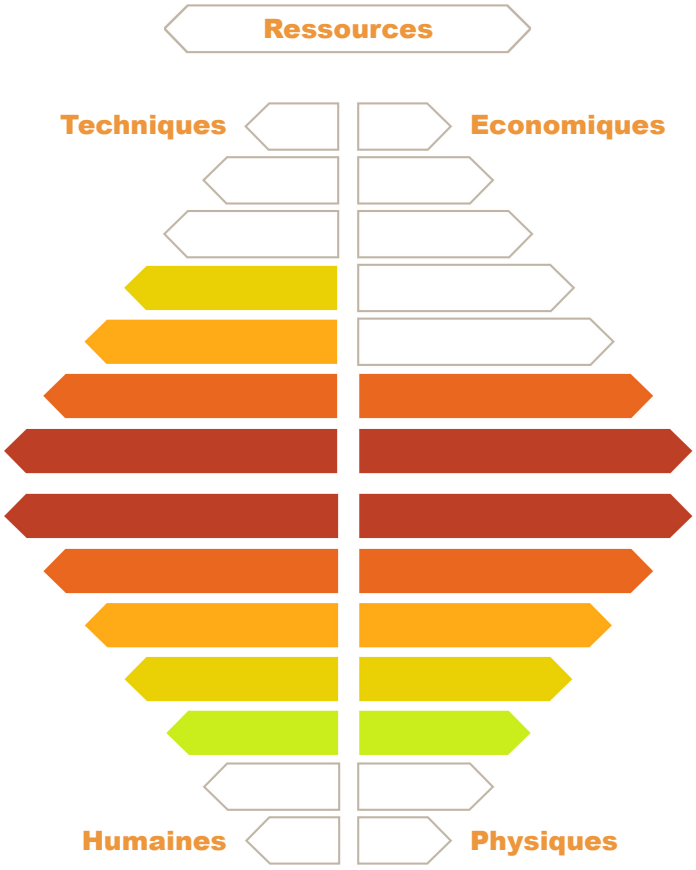


> Femme.
> 30-55 ans.
> Famille monoparentale (séparation).

> Parfois maladie, dépression.
> Revenus modestes - dettes (emprunts immobiliers).
> Milieu rural ou urbain.

> Propriétaire.
> Logement ancien (problèmes chaudière - isolation).

# PORTRAIT 3

**La séparation des conjoints constitue une autre forme de rupture dans le parcours résidentiel des ménages.**

La séparation peut être assimilée à une perte de ressources humaines et financières. Les professionnels du PACT accompagnent fréquemment des **femmes de différents âges** qui, à la suite d'une séparation, connaissent une situation de précarité énergétique. Seules ou seules avec leurs enfants, disposant de **revenus modestes**, devant supporter la charge d'un **emprunt** et le remboursement de la part de leur conjoint, elles ne peuvent faire face à leurs obligations financières. La panne d'une chaudière (ressource technique) ou la survenue d'un problème de santé (ressource physique) rompt un équilibre trop fragile.

## *Mme Rose*

*Mme Rose a une trentaine d'année. Elle élève seule ses deux enfants depuis la séparation avec son conjoint. Elle a dû reverser la part qui revient à son ex-compagnon, mais ne pouvant y parvenir, elle a fait appel au CDASS de son département. Pendant de nombreuses années, elle a mené une vie de « bohême » au milieu de la forêt de Paimpont, mais lassée par cette situation, elle aspire à plus de confort. Sa maison de 70 m2 n'a pas de sanitaires, elle n'est pas isolée, un poêle à bois tient lieu de système de chauffage. Elle a engagé des démarches auprès des services sociaux et du PACT pour répondre à ses difficultés. Sa maison est bien entretenue, des travaux d'amélioration de l'habitat et de décoration avaient été réalisés lorsque le couple vivait encore sous le même toit, donnant à cette maison, malgré l'inconfort, un certain charme. Les travaux seront réalisés avec les Compagnons bâtisseurs qu'elle accueillera à sa table. Elle participera elle-même aux travaux.*

### Besoins pour réduire leur précarité énergétique

> Réalisation de travaux d'urgence et de mise aux normes du logement ancien occupé en propriété; difficultés à financer ces travaux pour les personnes en situation de rupture.

> Accompagnement du ménage, à la suite d'une rupture, dans la redéfinition du montage financier du projet à réaliser et, parfois, dans sa réalisation.

> Apport financier ponctuel de secours sur les biens d'équipement.

# 3 Les PORTRAITS

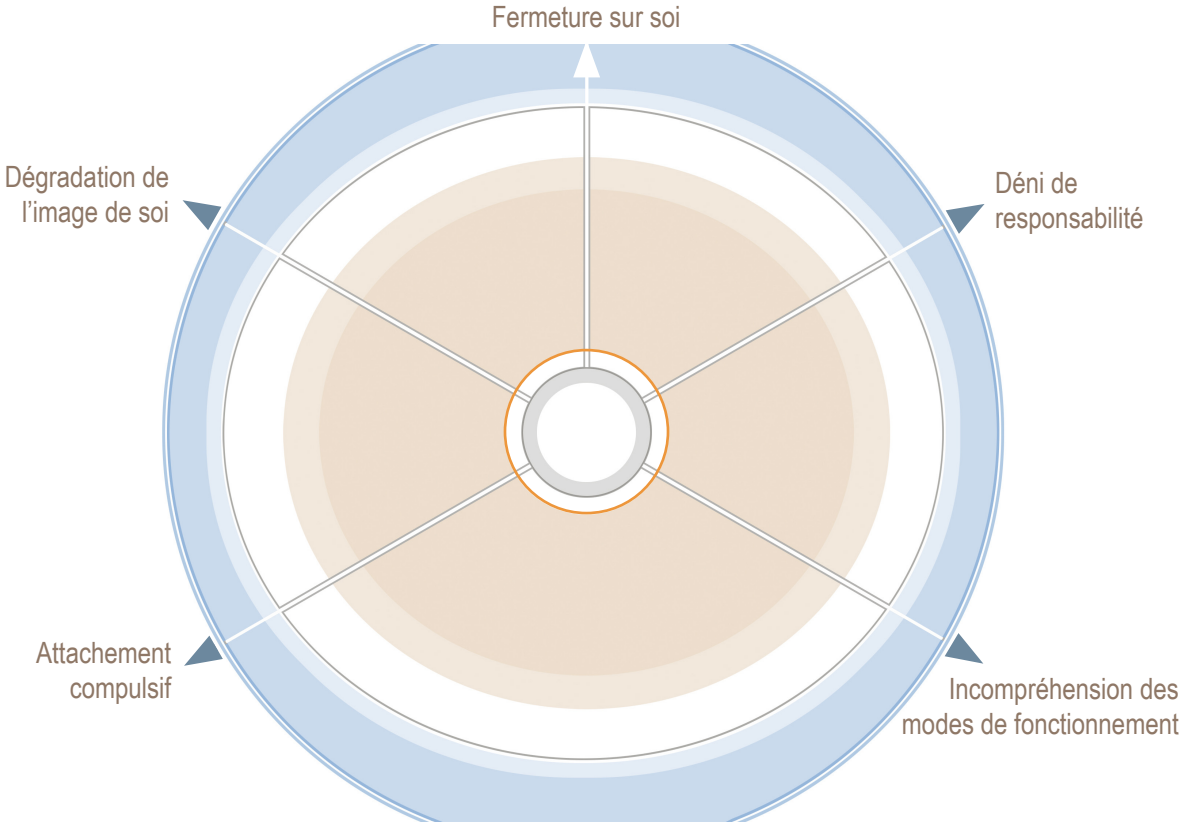


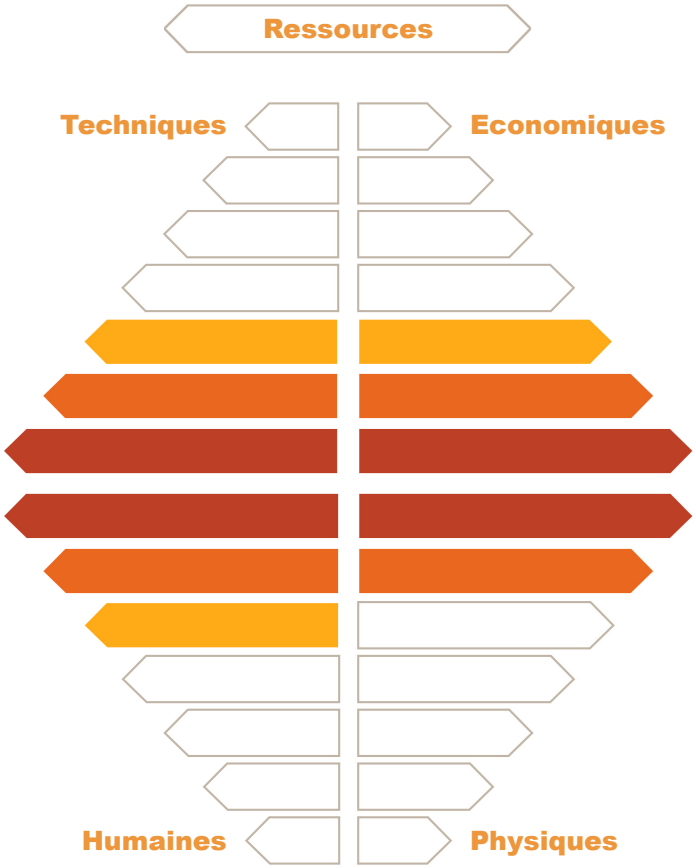


> Femme.
> 55 ans et plus.
> Personne seule (décès conjoint).

> Maladie, handicap.
> Revenus modestes (capital).
> Milieu rural ou urbain.

> Propriétaire.
> Logement ancien (problèmes chaudière - isolation).

# PORTRAIT 4

**Ce portrait est proche du précédent, il concerne en premier lieu des femmes seules.**

Dans ce cas, ce n'est plus la séparation mais le décès qui fragilise des équilibres précaires. Avec le **décès du conjoint**, les ressources humaines s'amenuisent. Les enfants ne sont pas toujours là pour accompagner leurs parents âgés. La personne vieillissante est souvent confrontée au **handicap** ou à la **maladie**. Le logement construit ou rénové par le couple est généralement antérieur à la réglementation thermique de 1975. Peu isolé, il suffit d'une panne du système de chauffage pour rompre des équilibres de plus en plus fragiles. Ces personnes ont des **revenus modestes**, mais disposent généralement d'un **capital**. Les emprunts immobiliers contractés il y a quelques années sont désormais remboursés.

### *Mme Le Blanc*

*Mme Le Blanc vit seule dans son grand appartement (location) depuis le décès de son mari. Ces ressources ont diminué de manière substantielle depuis qu'elle est veuve mais elle n'est pas endettée. Elle perçoit sa pension de réversion tous les 3 mois ce qui lui assure un petit revenu, mais, elle ne parvient plus à honorer son loyer et à faire face aux factures de chauffage. Mme Le blanc a conservé ses habitudes passées. Elle chauffe entièrement l'appartement alors qu'elle vit seule, les enfants viennent de temps en temps, « il ne faut pas qu'ils aient froid » rétorque-t-elle. Elle ne sait pas faire fonctionner le programmateur du système de chauffage qui lui semble bien compliqué. Elle maintient le chauffage toute la nuit pour être sûr d'avoir chaud lorsqu'elle se lève au milieu de la nuit. Dans sa cuisine, elle ne se sert pas de la ventilation mécanique qu'elle peut actionner au moyen d'une cordelette, elle préfère ouvrir la fenêtre pour chasser les odeurs de cuisine.*

### Besoins pour réduire leur précarité énergétique

> Accompagnement personnalisé impératif compte tenu de l'âge de la personne propriétaire d'un logement ancien :
  - pour la maîtrise d'ouvrage (en associant les enfants).
  - dans la définition des travaux et de leurs coûts.

> Prise en compte de la dimension patrimoniale du logement pour orienter les choix de la personne (travaux ou relogement).

# 3 Les PORTRAITS

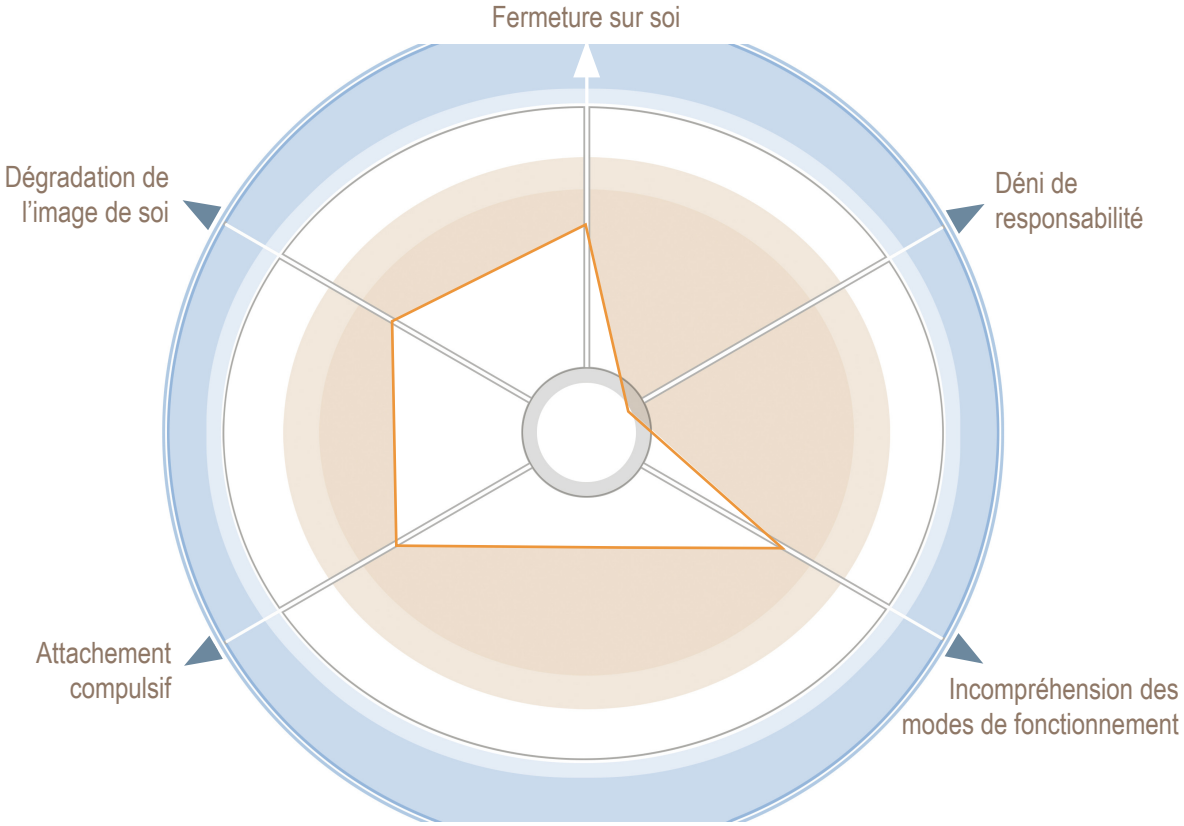


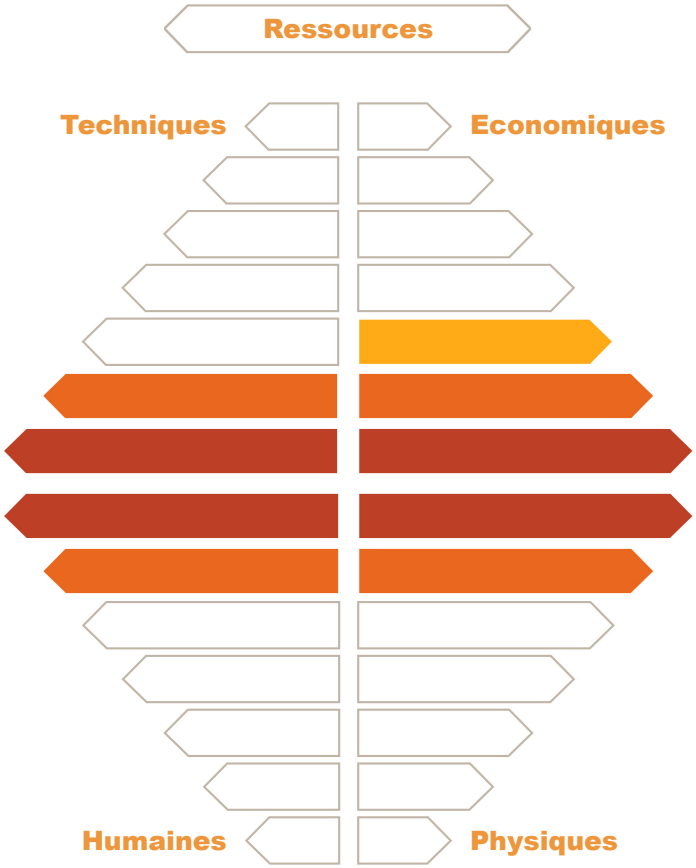


> Homme ou femme.
> Personne âgée (55-80 ans).
> Personne seule (Célibataire ou décès du conjoint).

> Handicap.
> Peu de revenus (un peu d'épargne). Pas ou peu de dettes.
> Milieu rural ou urbain.

> Propriétaire ou locataire (ancienneté dans le logement).
> Maison ancienne – mauvais état général (absence de confort - mobilier modeste et vieillissant).

# PORTRAIT 5

**Les professionnels du PACT évoquent fréquemment la rencontre de personnes vivant souvent seule dans une situation de dénuement prononcée.**

L'intérieur de la maison est très sobre sinon spartiate. Quelques meubles et quelques objets anciens sans valeur décorent un intérieur dépouillé.
Les professionnels du PACT notent très souvent l'absence de salle de bains ou de toilettes intérieures. Le logement dispose d'un unique point d'eau. Ce logement est très souvent une maison individuelle ancienne qui ne bénéficie d'aucune isolation. Lorsqu'il n'est pas en terre battue, le sol est en ciment. La vétusté des menuiseries et l'absence de chauffage central accentuent encore ce sentiment d'inconfort en période hivernale. Une cheminée ou un poêle à bois tient lieu de système de chauffage.
La situation semble pourtant peu gêner ses habitants habitués à vivre dans de telles conditions. L'habitant ne semble pas animé par un souci de se mettre en scène à travers son habitat. Les marques de décoration sont rares (elles sont toutefois plus nombreuses chez les femmes), les tâches ménagères ne semblent pas une priorité pour cet habitant qui vit très largement à l'extérieur. Sa maison n'est qu'un lieu de repli ou un abri pour le soir et l'hiver. L'habitant est pourtant attaché à ce lieu où il réside depuis de très nombreuses années. La maison est parfois un bien reçu des parents qui ont eux-mêmes habité dans cette maison.
Ce profil est assez classique en Bretagne ou en Pays de la Loire. Il témoigne d'un mode d'habiter ordinaire en milieu rural. Dans cette économie rurale marquée par une faible monétarisation, l'habitant dispose de très faibles revenus, mais il dispose parfois d'un bas de laine ou de biens (terres…). De manière générale, il n'est pas ou très peu endetté. Si l'habitant se satisfait de ce logement sans confort, l'avancée en âge, le décès d'un conjoint ou la survenue d'un handicap remet en question cet équilibre fragile. Avec l'âge, l'habitant se replie très souvent sur son espace domestique. Il s'engage dans un processus de déprise qui le conduit à se retirer du monde. Il n'est pas toujours demandeur d'une aide extérieure. Il ne souhaite pas nécessairement s'engager dans des travaux d'amélioration de son habitat. Une douche semble superflue pour lui qui depuis son enfance fait sa toilette à l'aide de l'unique évier de la maison. La perspective d'un départ en maison de retraite accentue parfois encore ce sentiment d'inutilité.

## Besoins pour réduire leur précarité énergétique

> Conseils amont nécessaires pour adapter le logement ancien (propriétaires ou locataires).
Si la personne propriétaire n'est pas demandeuse de mise aux normes de son logement (ce qui dans ce profil pourra être fréquent), l'alerter sur l'impossibilité d'y rester à très court terme.

> Définition des besoins d'amélioration en fonction des habitudes de vie de la personne, en prévoyant au besoin l'intervention d'un tiers (aide à domicile…).

Penser à une transition d'amélioration en agissant tant sur l'intérieur que l'extérieur du logement pour ne pas créer de décalage entre le dedans et le dehors (auquel la personne prête souvent beaucoup d'attention) : intervention d'un travailleur social qui évaluera la situation de la personne en fonction de son environnement intérieur et extérieur.

### *Docteur Olive*

*Le docteur Olive est retraité agricole. Il a 75 ans. Il vit seul dans une maison en pierre des années trente, située en milieu rural, dont il est propriétaire. Sa femme est aujourd'hui en maison de retraite. Cette maison sans confort n'a ni salle de bains, ni WC, ni chauffage central. Les menuiseries anciennes prennent l'eau, mais la toiture a été refaite. Le docteur Olive se chauffe avec un poêle à bois. Il fait son bois qu'il stocke dans son jardin. Mais il se déplace aujourd'hui avec un déambulateur, il n'est donc plus question d'aller au jardin. Cette maison vétuste se révèle alors totalement inadaptée à cet homme âgé et handicapé. Les aides ménagères qui viennent l'assister à domicile réclament une salle de bains. Mais pour répondre à sa demande, il faudrait créer un système d'assainissement, isoler la pièce et l'équiper d'un système de chauffage… Le docteur Olive se dit prêt à faire des travaux. S'il a très peu de revenus mensuels, il conserve un bas de laine qui lui permet d'envisager des travaux d'amélioration de son logement.*

# 3 Les PORTRAITS

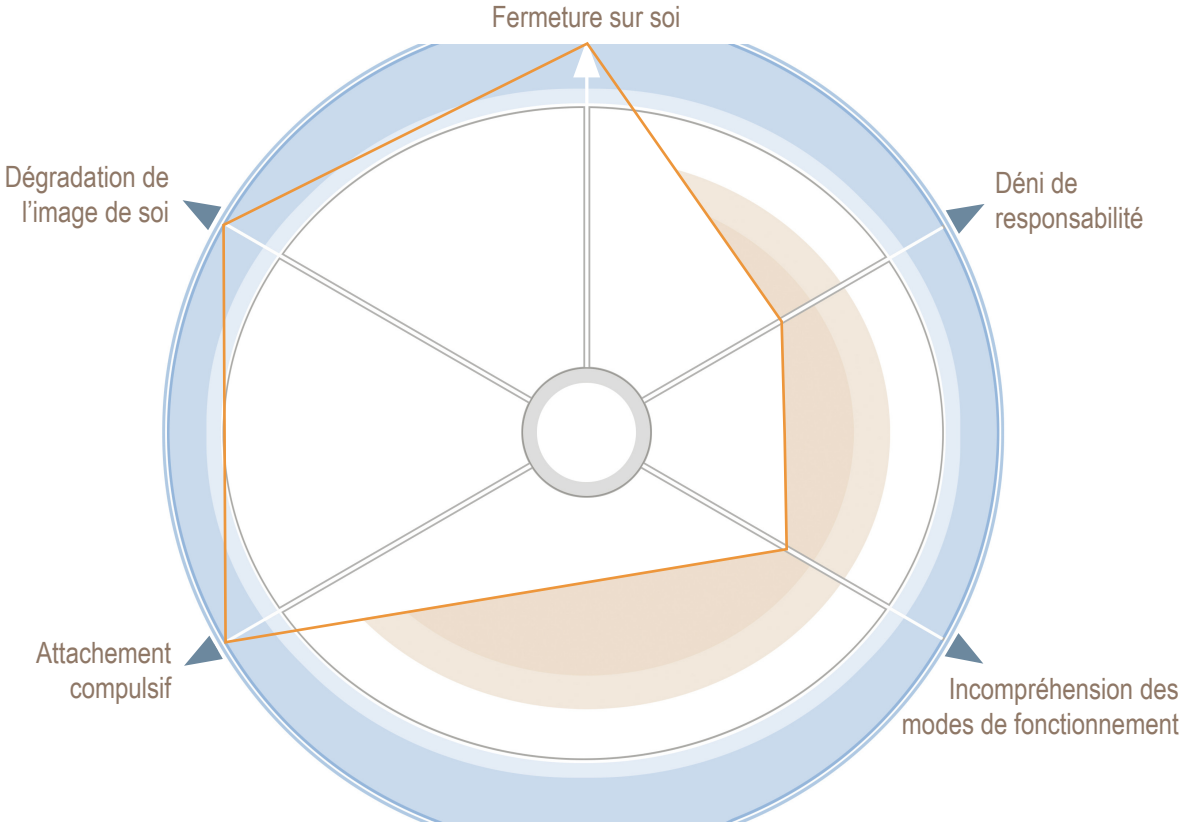


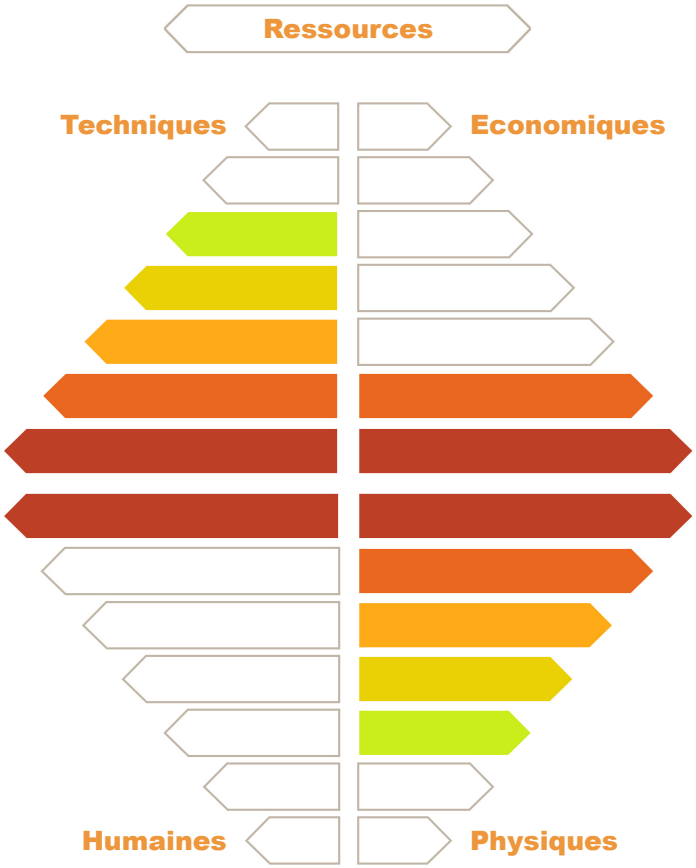


> Homme ou femme seul(e).
> Tous âges.
> Personne seule - célibataire - sans enfant.

> Personne sous tutelle, troubles psychiatriques, stigmates physiques.
> Peu de revenus, absence d'épargne. Pas ou peu de dettes.
> Milieu rural ou urbain.

> Propriétaire ou locataire.
> Logement neuf ou ancien. Logement encombré (objets, déchets) et dégradé du fait de l'usage.

# PORTRAIT 6

**Les professionnels du PACT recontrent fréquemment des personnes présentant des «troubles psychiatriques» selon leur propre terme. Ces personnes sous tutelles ou curatelles présentent un ensemble de caractéristiques dans leur manière d'habiter.**

Le logement est un lieu de repli, un blockhaus, un lieu protecteur face à l'hostilité du monde extérieur. Les portes et les volets clos n'invitent pas à la rencontre: « le logement semble inhabité ».
Ces personnes durcissent la frontière entre le dedans et le dehors au point de rendre le logement imperméable à l'autre. Lorsqu'ils peuvent pénétrer à l'intérieur de ce logement qui ne reçoit pas la lumière du jour, les professionnels du PACT évoquent très souvent un profond sentiment de suffocation né de la condensation et de la chaleur qui règne dans le logement. La buée sur les lunettes du visiteur témoigne objectivement de l'existence d'une frontière entre le dedans et le dehors.
Le malaise des professionnels est encore accentué par l'état intérieur du logement. L'habitant semble remettre en questions les frontières les mieux établies qui permettent la mise en ordre du monde et la construction d'un chez-soi. Le linge propre et le linge sale forme un même tas; les animaux colonisent progressivement l'espace intérieur ; les déchets envahissent le logement… L'odeur du lieu constitue un puissant répulsif. La posture corporelle et la tenue vestimentaire peu avenantes de l'habitant soulignent une forme de dégradation de l'image de soi. Certaines personnes présentent des stigmates physiques qui accentuent encore ce sentiment d'étrangeté.
Les membres de cette famille sont généralement très attachés à leur lieu de résidence. Cet attachement n'est pas le produit d'une histoire comme dans l'exemple précédent, il manifeste davantage une peur de l'inconnu et une angoisse face au monde extérieur. Le lieu de résidence est un repère rassurant dans un monde jugé menaçant. L'habitant peut aussi témoigner un attachement compulsif aux objets. Il ne parvient plus à jeter, à prendre de la distance, à se défaire des objets les plus ordinaires. Il conserve, il stocke, il classe des objets sans valeur.
D'une manière générale, l'habitant semble éprouver une difficulté à gérer les flux, les entrées et les sorties de personnes et de choses dans son logement. Il interdit l'accès ou il emprisonne les personnes et les choses dans son intérieur. C'est cette capacité à marquer de la frontière entre le dedans et le dehors mais aussi à dépasser cette frontière pour créer les conditions de l'hospitalité qui semble affectée.

**Il existe des portraits hybrides.**
**À plusieurs reprises, les professionnels du PACT ont mentionné l'existence de personnes qui présentent des traits relevant des portraits 5 et 6.**

## Besoins pour réduire leur précarité énergétique

> Accompagnement médical et social régulier pour traiter les pathologies liées au rapport particulier au logement des ces personnes (locataires ou propriétaires), pour rendre possible l'intervention technique et sociale.

Des liens habitat / social / médical sont à organiser dans ces situations pour réduire la précarité énergétique.

> Nécessité de créer de nouveaux comportements grâce à l'intervention d'auxiliaires de vie qui viendraient régulièrement accompagner ces personnes jusqu'à la prise de nouvelles habitudes.

> Relogement souvent nécessaire en amont pour mettre aux normes le logement.

### *Professeur violet*

*Le professeur violet à 26 ans. Sa barbe, ses longs cheveux, ses vêtements noirs, sa maigreur lui donnent une étrange allure d'ermite. Les volets de son appartement nantais où il habite depuis 6 ans sont fermés, les fenêtres aux carreaux sales ne sont jamais ouvertes. Le professeur violet vit dans le noir. Personne, à l'exception du propriétaire, ne peut entrer dans ce logement, pas même l'assistante sociale du CCAS qui le suit dans le cadre du RMI. Les lunettes de Marie du PACT de Loire-Atlantique sont couvertes de buée dés le franchissement du seuil de l'appartement. Elle suffoque saisie par la chaleur, la condensation et l'humidité ambiantes. Son corps, tel un baromètre, lui permet d'éprouver la situation avant même de poser un diagnostic. Après quelques instants, elle retrouve ses esprits. L'appartement est dans un état d'insalubrité préoccupant: «tout est pourri». L'évier menace de tomber, la douche fuit, le clic-clac est défoncé, des journaux, des boîtes de camembert, des canettes, des factures d'électricité non réglées, des emballages divers etc... sont soigneusement rangés dans un coin. Le professeur violet conserve, stocke, empile, classe les objets les plus anodins. Il ne sait plus jeter. Les deux chaises de l'appartement sont encombrées, Marie reste débout lors de sa rencontre avec le professeur violet. Avant d'entreprendre de lourds travaux de rénovation, le professeur violet doit déménager, mais il a du mal à se séparer de ses collections d'objets, de faire le tri, de faire le vide… Le propriétaire qui accepte de reprendre son jeune locataire devra lui expliquer comment entretenir les bouches d'aération, le fonctionnement du programmateur ou de la VMC etc. mais elle avoue son inquiétude. Cet appartement refait à neuf ne sera-t-il pas dégradé dans quelques années ?*

# 3 Les PORTRAITS

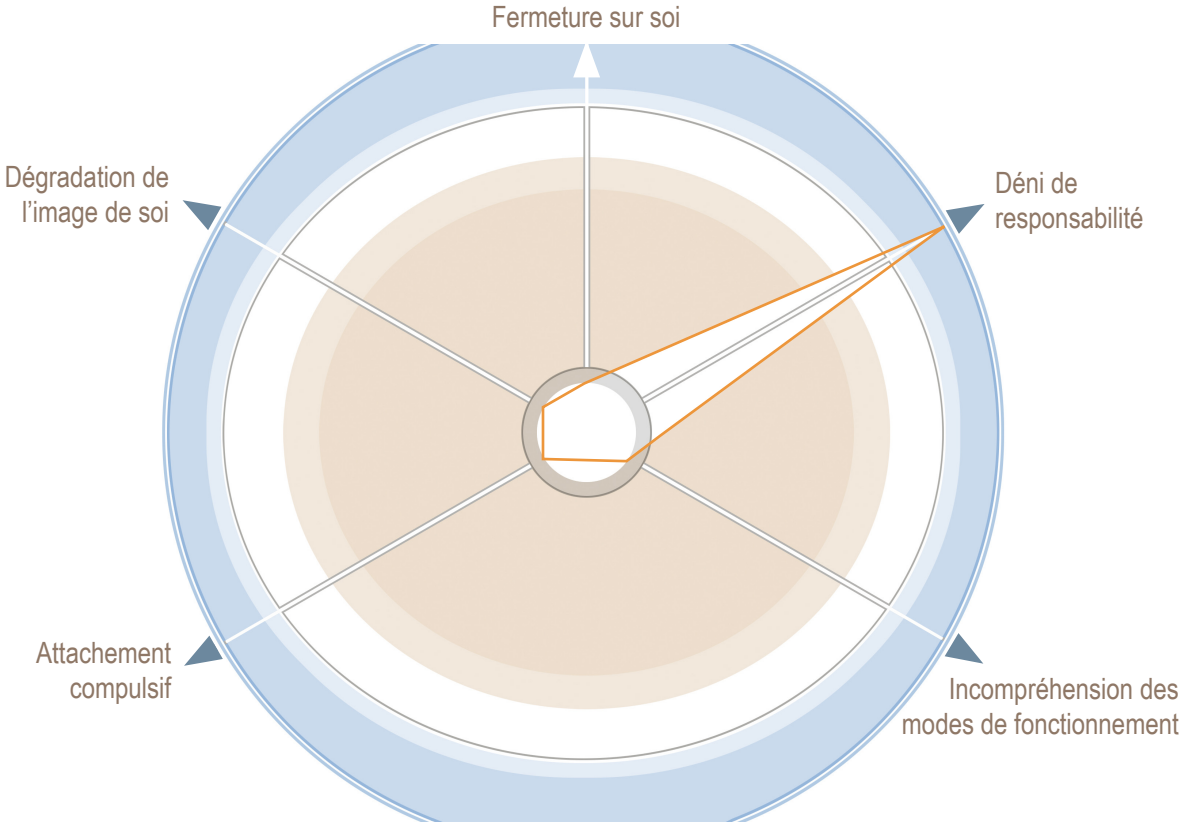


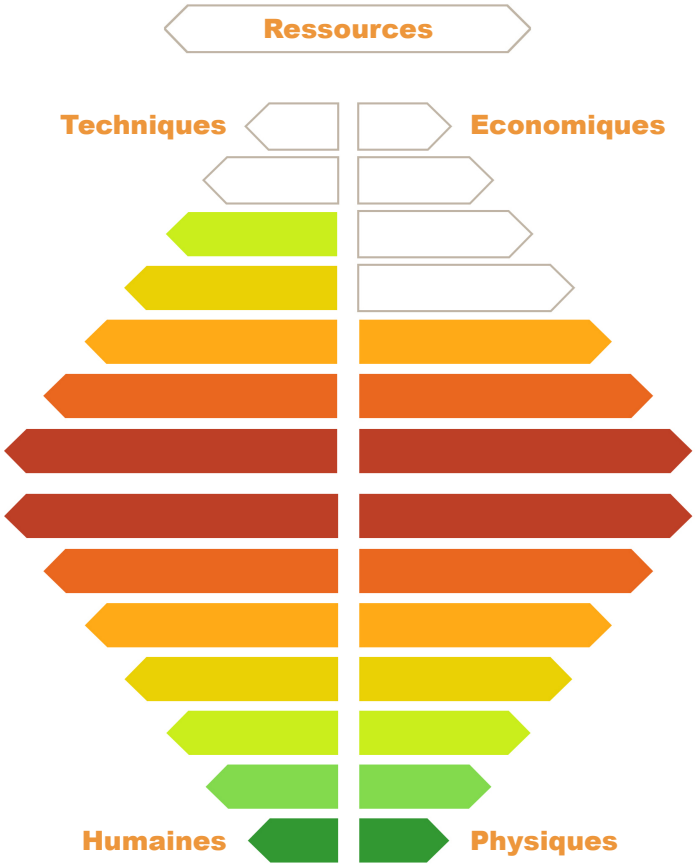


> Homme et femme.
> Personnes jeunes ou âges intermédiaires.
> Couple avec enfants.

> Pas de handicap.
> Revenus variables : impayés, dettes, expulsion.
> Milieu rural ou urbain.

> Propriétaires ou locataires.
> Logement neuf ou ancien.

# PORTRAIT 7

**Ce portrait se distingue des précédents sur l'axe de la responsabilité.**

Certains habitants, généralement de jeunes couples locataires avec enfants, refusent de manière systématique de voir leur responsabilité engagée en cas de surconsommation ou lorsqu'un dysfonctionnement technique du logement est identifié. La responsabilité est systématiquement rejetée sur les dispositifs techniques. La vétusté d'une chaudière, la mauvaise qualité des menuiseries ou l'absence d'isolation sont évoquées pour justifier les surconsommations ou les dégradations du logement. Si la qualité du bâti et des équipements peut être mis en cause dans de nombreux cas - la responsabilité est très souvent partagée -, certains habitants refusent par principe une quelconque responsabilité. La responsabilité serait imputable au seul logement.

Au-delà du logement, c'est le bailleur, qui est mis en accusation. Les locataires seraient ainsi victimes de marchands de sommeil sans scrupules. Ces situations sont généralement très conflictuelles. Elles s'accompagnent très souvent d'impayés qui conduisent à l'expulsion du logement. Ce déni de responsabilité peut conduire les habitants à refuser les systèmes techniques proposés par le bailleur. Les professionnels du PACT observent fréquemment l'installation de poêles à pétrole dans des logements disposant d'un chauffage central. Si des raisons financières peuvent parfois justifier un tel choix, une telle initiative souligne la volonté de s'affranchir d'une dépendance vis-à-vis d'un bailleur incarné par son logement. Les professionnels du PACT soupçonnent certains habitants d'être animés d'une volonté implicite de détérioration du logement. Chaque coup porté au logement est un coup porté au bailleur. Ces habitants sont très souvent hostiles aux professionnels du PACT. Le franchissement de leur porte n'est pas toujours facile. Mais ce refus, à la différence des portraits 5 et 6, n'est pas l'expression d'un repli sur soi ou d'une forme de désaffiliation, il témoigne d'une non-reconnaissance de l'intervention d'un tiers perçu comme le représentant du bailleur. Les conseils des professionnels sont généralement refusés dans la mesure où ce n'est pas l'usage mais la technique qui doit être incriminée.

### Besoins pour réduire leur précarité énergétique

> Suivi social régulier du ménage face au déni de responsabilité de la personne, souvent locataire.

> Malgré les difficultés liées au refus d'accompagnement par un tiers, nécessité d'une éducation majeure à l'usage et à la sécurité du logement :
  - éventuelle approche avec le corps socio–médical.
  - milieux scolaires à associer en cas de présence d'enfants en bas âge.

> Relogement en solution extrême, pour faire cesser une situation bloquée, avec risque de reproduction dans un autre logement.

### *M. et Mme Pervenche*

*M. et Mme Pervenche âgés de 25 et 26 ans ont deux enfants. Ils sont locataires d'une maison en milieu urbain. Pour la 3e fois, ils font l'objet d'une procédure d'expulsion pour impayé de loyer. Ils sont en conflit avec le propriétaire car ils jugent la maison « insalubre ». Malgré la chaleur qui règne dans la maison, ils observent que leurs enfants sont toujours malades… Ce constat témoignerait du caractère insalubre de la maison. Les surconsommations et les impayés d'électricité auraient selon eux pour origine un chauffe-eau défectueux. M. et Mme Pervenche dispose d'une puissance électrique limitée. Ils se plaignent de ne pouvoir faire fonctionner les radiateurs électriques et le lave-linge en même temps. Ils ont installé un chauffage au gaz butane de substitution qui est à l'origine d'une importante humidité dans la maison. Mme Pervenche refuse d'ouvrir sa porte au représentant du PACT qui souhaite voir le compteur électrique affirmant qu'elle n'a pas besoin de conseils techniques ou financiers. Elle refuse que l'on vienne « s'immiscer » dans sa vie.*

# 4 Les PORTRAITS

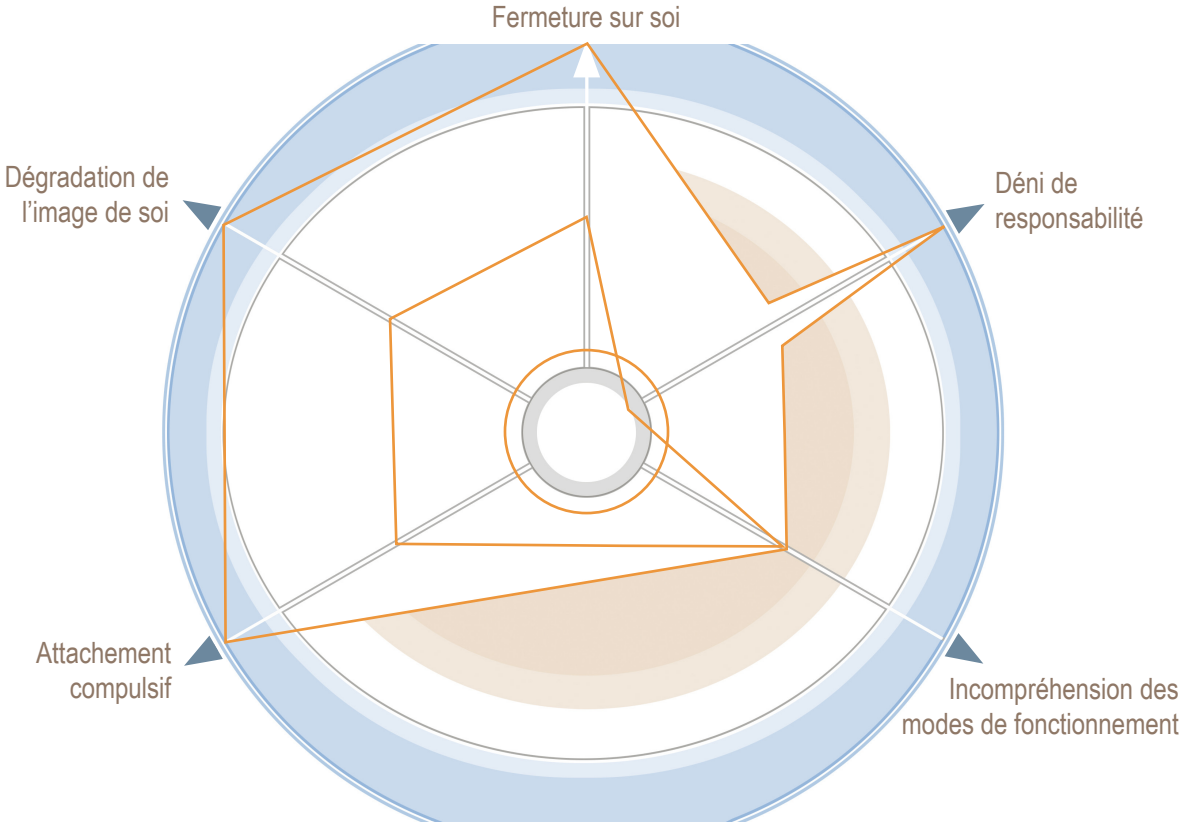


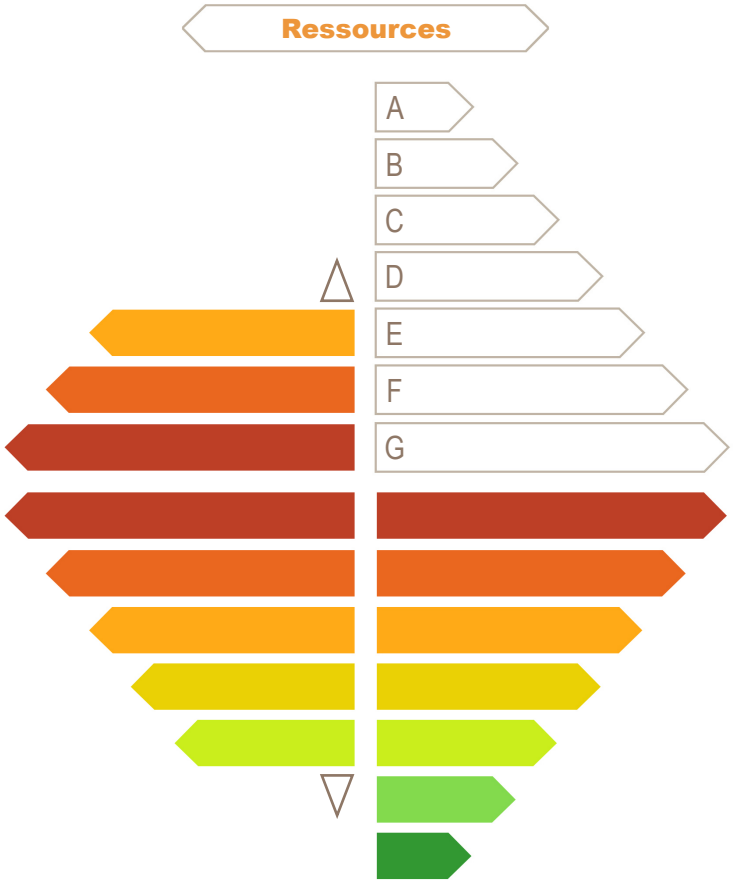


> Genre.
> Âge.
> Composition du ménage.
> Existence d'un handicap.
> Revenus - épargne - endettement.
> Environnement géographique (rural ou urbain).
> Statut résidentiel (propriétaire ou locataire).
> Etat du logement (bâti et équipements).

# 4 Conclusion

**Pour conclure examinons les leviers et les freins qui favorisent ou entravent l'action des professionnels du PACT.**

**> Les portraits 1 à 4 sont relativement proches.**

Une perte de revenu consécutive à un changement de statut est à l'origine de la situation de précarité. Des aides financières peuvent permettre de franchir ces étapes difficiles.

Les **portraits 2 et 3** disposent de ressources physiques qui peuvent - à défaut de ressources financières - permettre d'envisager le recours partiel à l'auto construction encadrée (le portrait 1 est composé de locataire qui occupe de manière éphémère leur logement).

Le **portrait 4** dispose d'un capital qui lui peut permettre d'envisager des travaux plus importants.Compte tenu de l'âge de ces personnes, un accompagnement appuyé est nécessaire.

**> Pour les portraits 5 à 7 les choses sont plus complexes.**

L'état du logement du **portrait 5** est tel qu'il est nécessaire d'envisager des travaux parfois relativement importants dont l'habitant ne perçoit pas toujours la nécessité compte tenu de son passé et de son âge avancé. Il dispose pourtant très souvent de ressources financières qui lui permettent d'envisager de tels travaux.

Le **portrait 6** souligne les limites de l'intervention des professionnels du PACT. La précarité énergétique a des origines plus profondes dont le traitement ne relève pas de la compétence des seuls professionnels du PACT.

Le **portrait 7** est réfractaire à tout forme d'intervention extérieure et donc à toute forme d'accompagnement et de conseil. Il faut lever cet obstacle pour envisager de proposer des solutions à la situation de précarité énergétique.

# Portrait

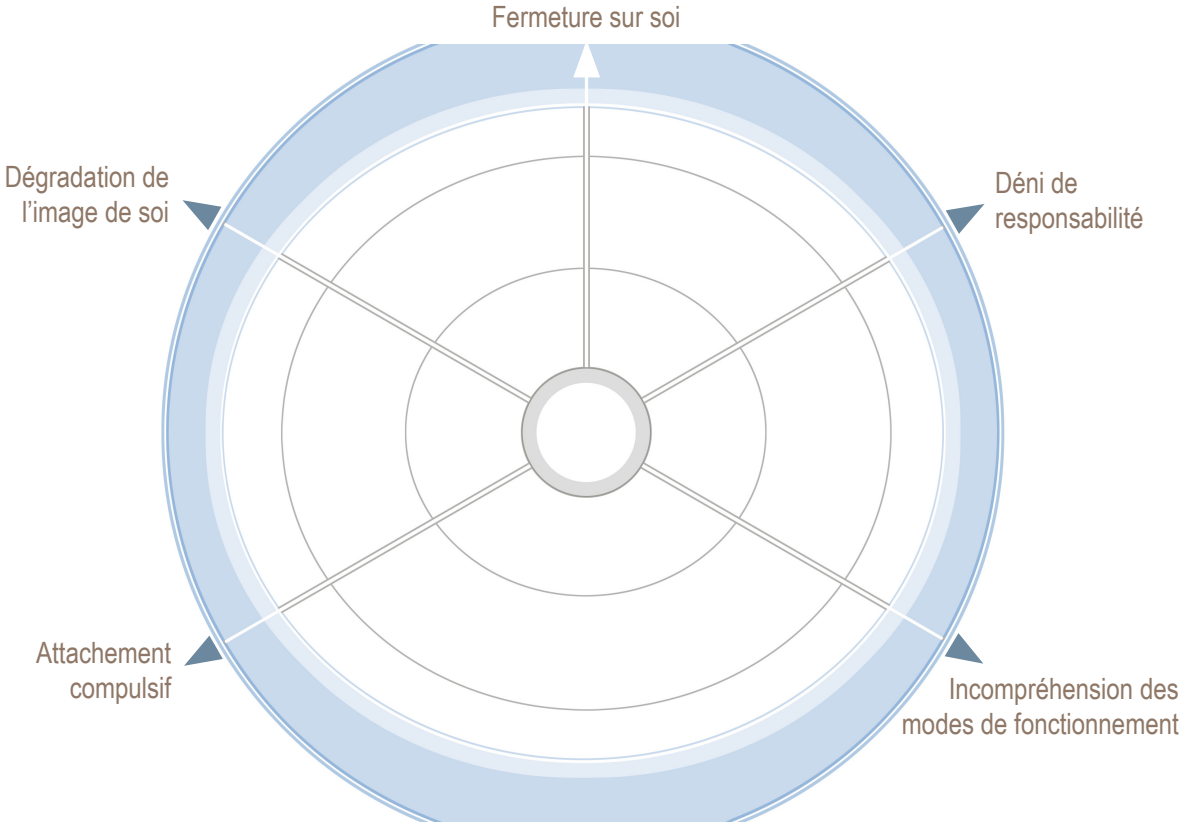
Fermeture sur soi
Déni de responsabilité
Incompréhension des modes de fonctionnement
Attachement compulsif
Dégradation de l'image de soi

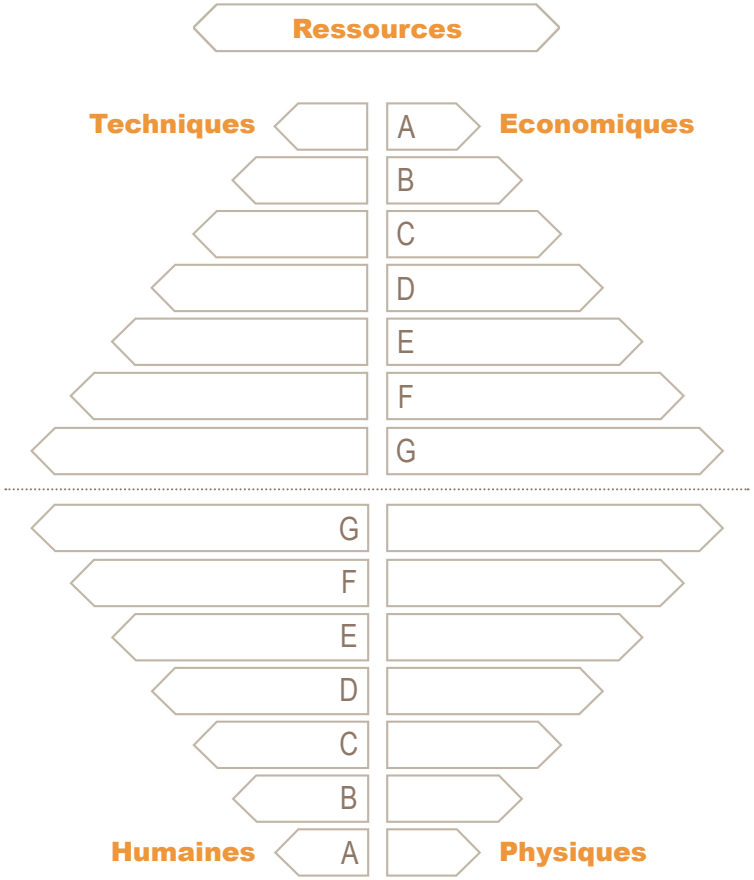
Ressources
Techniques
Economiques
A
B
C
D
E
F
G
G
F
E
D
C
B
Humaines
A
Physiques

> 

> 

> 

> 

> 

> 

> 

> 